

PROPOSITION D'UNE LISTE DE PLANTES MESSICOLES A SEMER POUR LA CREATION DE COUVERTS D'INTERET FLORISTIQUE ET FAUNISTIQUE EN NORMANDIE

- PAEC « MESSICOLES »

Dans la nouvelle Politique agricole commune (PAC), une des Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC), localisée, liée à des enjeux biodiversité, prévoit la mise en place de couverts herbacés favorables aux pollinisateurs et aux oiseaux communs des milieux agricoles (« Création de couverts d'intérêt faunistique et floristique favorables aux pollinisateurs et aux oiseaux communs des milieux agricoles » (CIFI)).



Photo : J. Waymel

Rédaction Juliette WAYMEL

Relecture et avis Nicolas VALY

Date de publication 24/03/2026

Soutien financier



Citation conseillée

Waymel J., 2026- *Proposition d'une liste de plantes messicoles à semer pour la création de couverts d'intérêt floristique et faunistique en Normandie - PAEC « messicoles »*. Région. Caen : Conservatoire botanique de Normandie. 4 p.

Mots-clés Mesure agro-environnementale et climatique ; Politique agricole commune

Règle de diffusion Ce document a été établi dans le cadre d'un partenariat. Il n'a pas vocation à être diffusé largement dans sa globalité sans l'accord du CBN de Normandie ou du partenaire.

Le cahier des charges de cette mesure CIFF indique, entre autre, les couverts possibles à choisir en fonction des enjeux (insectes pollinisateurs/auxiliaires, flore messicole, petite faune, oiseaux, chiroptères). Des échanges entre les opérateurs et les acteurs régionaux sont organisés afin de définir les espèces de ces couverts.

Dans le cadre de la déclinaison régionale du Plan national d'actions en faveur des plantes messicoles, le Conservatoire botanique national de Normandie propose une liste de plantes messicoles pour le couvert. Cette liste a été constituée dans l'objectif de privilégier les espèces indigènes, produites localement, bénéficiant de la marque Végétal local et disponibles en 2026.

1. Semences marquées Végétal local

La Marque Végétal local est un outil de traçabilité des **végétaux sauvages et locaux**. Ces végétaux sont issus de collectes en milieu naturel, ils n'ont pas subi de sélection par l'homme ou de croisement, ils sont naturellement présents dans la **région d'origine considérée** (= région biogéographique).

L'objectif est de garantir la traçabilité de ces végétaux et la conservation de leur diversité génétique afin d'avoir sur le marché des gammes adaptées pour la restauration des écosystèmes et des fonctionnalités écologiques. **En effet, les végétaux sauvages et locaux sont porteurs d'adaptations génétiques spécifiques de la région écologique considérée.**

→ Pour en savoir plus : <https://www.vegetal-local.fr>



2. Régions biogéographiques et projets agro-environnementaux et climatiques (PAEC) en Normandie

En Normandie, **2 régions écologiques** ont été définies dans le cadre de la marque Végétal local (indépendantes des régions administratives) et permettent de justifier la notion de « local » : **Bassin parisien nord et Massif armoricain**.

En 2023, 12 PAEC avaient été identifiés en Normandie pour la mise en œuvre de cette mesure. Ils étaient tous localisés dans la région Bassin parisien nord. En 2026, il a été proposé d'étendre la mesure CIFF - Couvert d'Intérêt Faunistique et Floristique pour les exploitants intéressés de Normandie. Cette décision offre donc l'opportunité de mettre en place la mesure CIFF également dans la région Massif armoricain.

Les listes des plantes messicoles bénéficiant de la marque Végétal local et la liste des producteurs proposés sont établis en fonction du catalogue mis à jour en février 2026 par la marque Végétal local¹. Avant l'établissement du couvert, il sera nécessaire de prendre contact avec le producteur afin de s'assurer de la disponibilité des graines ou des plants et de la quantité disponible.

2.1. Région Bassin parisien nord

11 producteurs sont répertoriés pour la production de semences herbacées labellisées Végétal local :

- Hortipôle d'Evreux ;
- Ecosem ;
- Pariciflore ;
- Nova-Flore ;
- Nungesser Semences ;
- Pépinières du Plateau de Versailles ;
- Marcanterra ;
- Ville de Paris ;
- Semence nature ;
- Luciole ;
- Pépinières de la Cluse.

➔ Pour en savoir plus : <https://www.vegetal-local.fr/vegetaux-producteurs/recherche/bassin-parisien-nord>

2.1.1. Liste des plantes messicoles proposées pour la région « Bassin parisien nord »

Dans le cadre de cette mesure « messicoles », **5 plantes** (individuellement (graines ou godets) ou sous forme de mélanges) ont été retenues et sont présentées ci-dessous.

- *Agrostemma githago* (Nielle des blés)
- *Anthemis cotula* (Camomille puante)
- *Cyanus segetum* (Bleuet des champs)
- *Glebionis segetum* (Chrysanthème des moissons)
- *Papaver rhoeas* (Grand coquelicot) *

* Compte tenu de la capacité de reproduction/dispersion et des perceptions parfois négatives du *Papaver rhoeas* (Grand coquelicot) par certains agriculteurs, il peut être stratégique de privilégier les autres espèces de la liste afin de ne pas contrarier l'engagement de l'exploitant pour la MAEC.

2.2. Région Massif armoricain

6 producteurs sont répertoriés pour la production de semences herbacées labellisées Végétal local :

- Nova-Flore ;
- Nungesser Semences
- Semence nature ;
- Graine de bocage ;
- Nawaya Graines et Plants ;
- Pépinières Pirard.

¹ <https://www.vegetal-local.fr/vegetaux-producteurs/recherche>

➔ Pour en savoir plus : <https://www.vegetal-local.fr/vegetaux-producteurs/recherche/massif-armoricain>

2.2.1. Liste des plantes messicoles proposées pour la région « Massif armoricain »

Dans le cadre de cette mesure « (messicoles) », **7 plantes** (individuellement (graines ou godets) ou sous forme de mélanges) ont été retenues et sont présentées ci-dessous.

- *Anthemis cotula* (Camomille puante)
- *Cyanus segetum* (Bleuet des champs)
- *Glebionis segetum* (Chrysanthème des moissons)
- *Misopates orontium* (Muflier des champs)
- *Papaver rhoeas* (Grand coquelicot) *
- *Spergula arvensis* (Spergule des champs)
- *Viola arvensis* (Pensée des champs)

* Compte tenu de la capacité de reproduction/dispersion et des perceptions parfois négatives du *Papaver rhoeas* (Grand coquelicot) par certains agriculteurs, il peut être stratégique de privilégier les autres espèces de la liste afin de ne pas contrarier l'engagement de l'exploitant pour la MAEC.

3. Quelques recommandations

Les plantes messicoles sont des plantes annuelles, adaptées au cycle des céréales d'hiver, colza et lin d'hiver : du semis à l'automne à la moisson en été.

Dans le cadre du semis d'un couvert de messicoles, une céréale sera associée au mélange semé. Deux choix sont possibles : soit l'agriculteur destine une partie des semences de céréales de sa culture à la zone destinée à la MAE soit, des associations locales (exemple de l'Association Triticum²) peuvent être associées au projet pour la fourniture de semences paysannes de céréales.

Dans les deux cas, un semis peu dense sera indispensable pour permettre au mélange de messicoles de bien s'exprimer. **Un guide complet sur l'implantation et la gestion des plantes messicoles est disponible** (: https://doctech.cbnmp.fr/messiflore/Guide-technique-CbnPMP_implantation-gestion_Messicole_web.pdf).

Pour se développer et pour se maintenir dans le temps, un travail du sol régulier (labour peu profond) est nécessaire à ces espèces. Le travail superficiel du sol permet à la graine de remonter à la surface et de germer. En absence de ce travail, le cortège s'exprimera de moins en moins et des espèces vivaces (des friches) vont petit à petit coloniser l'espace.

Durant la période de la MAEC, un **travail du sol au bout de 2-3 ans est donc conseillé** pour permettre l'expression optimale des graines du sol (issues des premières générations du semis initial).

² <https://www.triticum.fr/>